

Caché dans les bagages du « train des migrants »

Le Milan-Paris remonte vers le nord son contingent régulier de sans-papiers. Et d'interpellations nocturnes

REPORTAGE

Une fois oubliés le parfum de l'expresso et le tanin des vins français, une fois jaunies les photos souvenirs de leur voyage en Europe, il restera « la nuit en Thello ». A entendre les conversations matinales des Américains et des Mexicains occupant les couchettes 60 à 64, dans la voiture 86 du train de nuit reliant Milan à Paris, le moment le plus incroyable de leur périple sur le Vieux Continent aura été cette nuit du 18 au 19 mai. Bakou, un jeune Malien de 16 ans, était supposé dormir dans une des couchettes supérieures de leur compartiment. Au réveil, les deux couples se sont étonnés qu'il préfère le dégagement destiné aux valises, au-dessus de la porte, plutôt que son lit. Ils n'étaient pas loin de conclure au goût du jeune homme pour les couches rudimentaires, quand s'est imposée l'évidence dans la tête de ces touristes, un peu égarés dans le « train des migrants ».

La stratégie de Bakou était donc

en lien avec la grande affaire européenne du moment : l'arrivée d'une vague migratoire sur les côtes italiennes, suivie d'une remontée de certains vers les pays du nord de l'Europe. A sa montée, à Milan, il n'a confié ni pièce d'identité ni titre de séjour au responsable du wagon. « *Son père me l'a envoyé du Mali il y a deux semaines et je l'accompagne dans la famille en banlieue parisienne. Mais il n'a pas de papier* », raconte au petit matin son oncle, installé dans le compartiment voisin, en règle, lui, avec l'Italie et « inquiet pour le petit ».

« Où est l'autre individu ? »

Dans ce train qui relie chaque nuit l'Italie à la France, via la Suisse, pour simplifier les contrôles nocturnes des policiers, les passagers confient leurs titres de séjour ou passeports au chef de cabine. Celui-ci regroupe consciencieusement les titres par compartiment, y colle un Post-it et entoure le tout d'un élastique, avant d'adresser un sourire satisfait à ses voyageurs.

Asmara et Sara, deux jeunes Erythréennes installées dans la cabine voisine de Bakou, lui expliquent d'emblée qu'elles n'ont aucun papier. Juste leur billet de train. Une ombre passe, mais la bouffée d'angoisse des deux jeunes femmes s'estompe bientôt : le chef de cabine, imperturbable, coche le numéro de leur couchette sur son formulaire et repart. Il sait qu'elles ne termineront pas la nuit dans le train.

A 5 heures du matin, la locomotive, qui s'était déjà longuement arrêtée en gare de Domodossola en Italie, à deux pas de la frontière avec la Suisse, puis de Vallorbe en Suisse, juste avant la France, stoppe une nouvelle fois dans un long bruit d'essieu. Sur un quai de gare de Frasne (Doubs), dans la pâleur du petit matin. Dans le couloir de la voiture 86, quatre policiers répètent les numéros de couchettes. Quand le policier



Contrôle de la police française lors de l'arrêt du « Thello » à Frasne, dans le Doubs. WILLY GRAFF/PHOTOPQR/L'EST RÉPUBLICAIN

tambourine à la porte du compartiment de Bakou, les quatre touristes répondent en anglais avoir déjà donné leur passeport.

Et à la question « *où est l'autre individu ?* » posée plusieurs fois d'une voix forte face à la couchette supérieure vide, personne ne répond. « *Soit il est parti se cacher, soit des collègues sont déjà passés ici* », conclut l'homme à haute voix. Bakou n'a pas bougé et n'a pas été repéré. « *C'est la routine. C'est tous les jours comme ça sur cette ligne* », confiera plus tard le responsable des voitures. Asmara et Sara, les Erythréennes du

compartiment voisin, suivent, elles, docilement le policier français, qui les fait descendre du train avec vingt-huit autres personnes. Dans le petit matin frais de Frasne, Asmara et Sara ont pour tout bagage un petit sac en bandoulière. Asmara était à Milan depuis une semaine. Arrivée après une longue attente en Libye, elle souhaitait remonter à Paris, où elle espérait retrouver des membres de sa famille – dont son mari, qui a fait la traversée avant elle.

« *Ce contrôle est opéré sur le fondement de l'article 78-2 alinéa 8 du code de procédure pénale, qui*

autorise des contrôles aléatoires dans les trains opérant sur une ligne internationale », rappelle Bruno Vinay, avocat au barreau de Bobigny. Ce texte est précisé par un arrêté pris par Claude Guéant, alors ministre de l'intérieur, qui remonte à mars 2012, et cible précisément ce train. Pour l'avocat, ces contrôles sont irréguliers car ils ne peuvent être effectués qu'au « *premier arrêt du train* » ; or « *Frasne n'est pas un arrêt officiel : aucun voyageur ne peut ni monter ni descendre du train* », estime Bruno Vinay. Le premier arrêt du Thello en France est en effet Dijon. Mais cela, les migrants ne le savent pas. Et la plupart se retrouvent renvoyés en Italie.

« Manque de stabilité »

Deux autres garçons expulsés du train, Moulou et Aynalem, Ethiopiens tous deux, se dirigeaient, eux, vers Calais. Ils ne reviendront sans doute pas jusqu'à Milan, où ils avaient dévoré une pizza avec un groupe d'une soixantaine d'Ethiopiens, Somaliens, Erythréens et Yéménites, juste avant de monter dans le train, le 18 mai. « *Ce soir, deux jeunes du groupe m'ont demandé de leur acheter un billet pour la France. Leur famille venait de leur faire parvenir de l'argent pour cela* », racontait Chiara Zanini, quelques heures avant le départ du Thello.

Chiara est une bénévole du collectif Cambio Passo, qui aide les rescapés de la Méditerranée lorsqu'ils débarquent à Milan. Chaque soir, cinq ou six d'entre eux arrivent vers 20 heures. « *C'est l'heure où un représentant de la ville de Milan s'installe à côté de nous. Il propose les hébergements dont la municipalité dispose encore* ». Ce 18 mai, douze ont obtenu un lit : des mères de fa-

« Son père me l'a envoyé du Mali et je l'accompagne dans la famille, en banlieue parisienne. Mais il n'a pas de papier »

L'oncle de Bakou, migrant

milles et leurs enfants, des mineurs aussi.

« *Le nombre de places varie d'un jour à l'autre. Ça manque de stabilité* », déplore Salvatore en finissant de distribuer des pizzas à la soixantaine d'hommes et d'enfants, qui eux sentiront le froid de la pierre de cette gare baptisée par Jean-Paul Sartre « *le plus hideux monument de toute l'Italie* ».

Et pour en partir, comme à chaque étape du grand chemin des migrations, un petit business s'opère au grand jour. « *Tu veux aller à Munich, prends ce billet pour Vérone. Après, tu seras déjà avancé* », explique un jeune Africain à un homme plus fraîchement arrivé, dont l'épouse a un bébé dans les bras. Devant l'entrée des quais, ceux qui ont revendu les billets expliquent quel train il faut prendre. Cela fait manifestement partie du service. C'est d'autant plus nécessaire qu'il ne va pas de soi de prendre un train vers Berne pour rejoindre Berlin. Un des nombreux mystères de ce monde pas facile à décrypter pour celui qui, il y a quelques semaines encore, vivait dans une société très différente, qu'il n'avait bien souvent jamais quittée. ■

MARYLINE BAUMARD

LE CONTEXTE

LOI SUR L'ASILE

Le Sénat a achevé le 19 mai l'examen du projet de réforme du droit d'asile. Le texte, dont le contenu a été durci par rapport à la version adoptée par l'Assemblée, fera l'objet d'un vote solennel mardi 26 mai. Une commission mixte paritaire sera ensuite chargée de trouver une version commune aux deux Chambres. Les sénateurs ont notamment prévu qu'une décision définitive de rejet de demande d'asile par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) vaille obligation, pour le demandeur, de quitter le territoire français.

Régularisation expresse pour des réfugiés érythréens

Cent dix Erythréens viennent de quitter le bidonville pour migrants de Calais, un statut de réfugié en poche et trois mois d'hébergement assurés. Le dernier bus est parti pour Dijon, jeudi 21 mai. Le 16 mai, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a en effet lancé une opération commando afin d'inciter les Erythréens à demander l'asile en France. « *Durant deux jours, nous avons sillonné la "jungle" pour expliquer que nous allions traiter en quelques jours les demandes d'asile des Erythréens* », explique Pascal Brice, le directeur de l'Office, qui s'est lui-même rendu sur place pour cette opération exceptionnelle.

Depuis des mois, le ministre de l'intérieur dit vouloir inciter les migrants qui campent à Calais pour passer en Grande-Bretagne à demander l'asile en France. Il a plusieurs fois répété que nombre d'entre eux « *sont éligibles au sta-*

tut de réfugiés », mais le système d'asile français est discrédité. Même après obtention du statut, certains sont toujours dans leur abri de fortune – faute de capacité de l'Etat à les loger.

Depuis janvier, 455 demandes ont pourtant été enregistrées. « *90 % concernaient des Soudanais*, précise Pascal Brice. *Les Erythréens ne nous sollicitaient pas, alors qu'ils sont éligibles au statut dès que nous sommes certains qu'il s'agit de "vrais" Erythréens*. » « *En quelques années, le parti [en Erythrée] a détruit la vie politique, le débat public et l'économie*, expliquent Jean-Baptiste Jeangène Vilmer et Franck Gouéry, dans *Erythrée, un naufrage totalitaire* (Presses universitaires de France, 2015). *Une partie de la population est emprisonnée et l'autre poussée à fuir le pays*. » La vie y est tellement impossible que le simple fait d'être Erythréen suffit à obtenir le statut de réfugié.

Pourtant, depuis des années l'Ofpra voit des « *faux Erythréens* » partout. Seuls 15 % des requérants ont obtenu l'asile en 2014 en France. Les trois quarts des 14 600 qui sont arrivés en Europe l'an dernier ont été accueillis par la Suède (5 700), les Pays-Bas (3 600) et le Royaume-Uni (2 300).

« Propagande gouvernementale »

L'opération de Calais a ainsi été lancée pour remédier à cet état de fait. Une fois constituée la liste des demandeurs, les auditeurs de l'Ofpra avaient pour mission première de vérifier que ces personnes parlaient le tigrigna, la langue dominante dans le pays – même si neuf autres langues servent dans les échanges locaux quotidiens.

L'opération a fait 110 heureux. « *Elle a aussi montré aux Erythréens qu'ils peuvent demander l'asile ici* », souligne Christian Salomé, de l'ONG L'Auberge des migrants. Mais sur le terrain, les

associations ont aussi dû gérer la déception des autres nationalités, et celle des Erythréens accourus depuis Paris pour tenter de récupérer ce statut qu'ils attendent parfois depuis des mois. « *Le vrai problème de cette opération, c'est qu'elle apparaît comme de la propagande gouvernementale au moment où la France s'oppose aux propositions de l'Europe d'accueillir les réfugiés de la Méditerranée, et où le Sénat durcit la loi sur la demande d'asile* », rappelle Philippe Wannesson, le Calaisien auteur du blog « *Passeurs d'hospitalités* ».

L'opération a, pour un temps, désengorgé la « jungle » calaisienne, qui avait beaucoup grossi ces derniers temps. Pour M. Salomé, quelque 2 500 personnes y campent aujourd'hui, en dépit d'un nombre très important de passages. « *Jusqu'à 200 par nuit* », rappelle ce citoyen engagé depuis vingt ans aux côtés des migrants. ■

M. B.